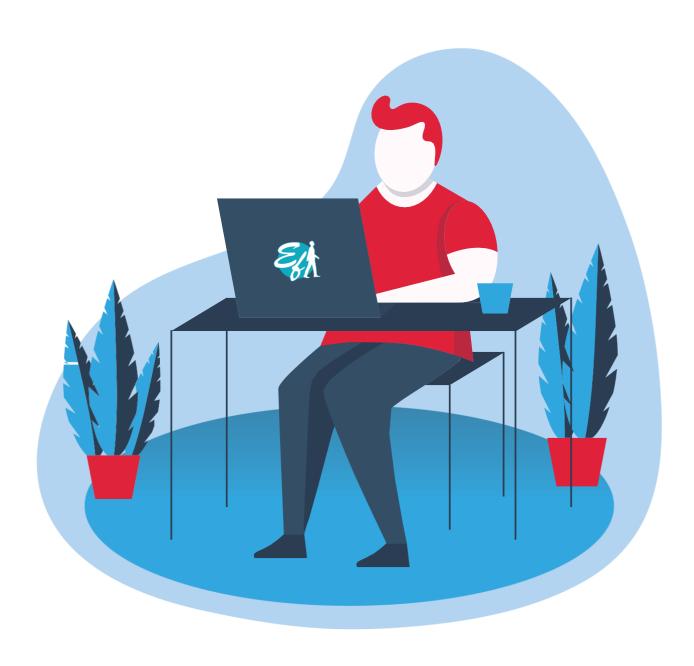


FORMATION CREATION REPRISE D'ENTREPRISE

Lot N° 240221 - Action: 18959

Formation financée par la REGION GRAND EST Version mise à jour le 17 septembre 2024





Contexte et Objectifs



Be Est Entreprendre devient Forma CREA,

Dispositif complémentaire à Chèque CREA mis en place par la Région Grand Est et qui vise à consolider le projet du créateur ou repreneur d'entreprise par un parcours de formation adapté. Il permet de :

- Travailler aux conditions de la réussite et du développement de l'entreprise
- Poser une stratégie commerciale,
- Savoir présenter son activité et fédérer autour de son projet des financeurs, des partenaires et des clients, intégrer des réseaux
- Découvrir l'ESS

Public



Peuvent bénéficier de ce dispositif :

- Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi ayant un projet de création/reprise d'entreprise
- Les artistes auteurs et les intermittents du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel
- Les licenciés économiques
- Les personnes démissionnaires dont le projet a été validé par l'Association de Transition professionnelle

Ne peuvent bénéficier de ce dispositif :

Les personnes ayant créé leur entreprise (entreprise déjà immatriculée) depuis plus de 12 mois

Pré - requis d'accès à la formation

Maîtrise des savoirs de base, avoir un projet défini de création ou reprise d'entreprise validé par le prescripteur ayant dépassé le stade de l'émergence.

Diplôme visé par la formation



Certification ICDL - PCIE

Modalités et délai d'accès à la formation

Assister à la réunion d'information collective Auto-Positionnement lors de l'information collective. Entretien individuel de motivation et de niveau d'avancement du projet.

Délai d'accès: 6 semaines

Nombre de stagiaires par session



Minimum | **5 Stagiaires** par session Maximum | **15 Stagiaires** par session

Modalités de l'action et type de formation

- ✓ Formation en présentiel & distanciel selon les sessions
- Type d'action : action de formation

Durée de la formation



Parcours | 177 Heures

30h par semaine

Il est possible de bénéficier d'une adaptation de parcours :

- Le module 1 est obligatoire
- Le candidat peut choisir les modules complémentaires après une auto-évaluation des besoins.

Dates de la formation et lieu



FORMA CREA:



Euroformation:

Horaires: 9h00 - 12h et 13h00 - 16h00

Page 2 sur 4



Contenu de la formation

Module 1 : Les fondamentaux de la création d'entreprise (90hrs en présentiel) Module Obligatoire :

- Le métier de chef d'entreprise,
- Stratégie commerciale et communication
- Aspects juridiques, Aspects comptables et financiers
- Conduire une étude de marché

Module 2 : Entrepreneuriat écoresponsable (3hrs en distanciel) :

- Introduction
- Principes et valeurs
- Législation et réglementation
- Organiser sa démarche environnementale
- Réduire ses impacts ; réduire ses déchets ; Mesurer son impact
- Les aides existantes ; étude de cas

Module 3 : Mon entreprise au quotidien (21hrs en présentiel)

- Bureautique appliquée à la gestion d'entreprise
- Word et Excel
- Certification PCIE, Dolibarr, Chorus pro

Module 4: Techniques de vente (28hrs en présentiel)

- L'approche commerciale
- La négociation commerciale
- Eléments de droit commercial
- Communication et vente en ligne

Module 5 : Les opportunités du numérique (21hrs en présentiel)

- Création de site web,
- Réseaux sociaux et sécurité informatique

Module 6: L'essentiel du droit social pour mon entreprise (14hrs en présentiel)

- Fondement du droit social et du statut du chef d'entreprise
- Les aspects fiscaux des TPE et microentreprises

Méthodes et modalités pédagogiques :



- ✓ Alternance d'apports théoriques et pratiques sur plateau les dossiers projets des candidats.
- ✓ Démonstration en temps réel des gestes professionnels, puis démonstration commentée par le formateur technique qualifié dans le métier.
- ✓ Phase d'apprentissage collective puis mise en situation individuelle de chaque stagiaire lors de l'exercice pédagogique devant jury de professionnel
- ✓ Accompagnement personnel et individualisé tout au long de la formation.

Suivi de l'exécution et évaluation des Résultats



- / Quizz
- ✓ Test PCIE
- ✓ Exercice de présentation orale du projet de création d'entreprise
- ✓ Questionnaire de fin de formation

Ressources techniques et pédagogiques

- ✓ Accueil des apprenants dans une salle dédiée.
- Documents supports de formation projetés.
- ✓ Mise à disposition de documents supports à la suite de la formation.
- ✓ Livret de suivi de la formation | Accès à la plateforme DIGIFORMA | PC portables | Accès internet fibre |



Page 3 sur 4



Modalités de certification



Cette formation ne prépare pas à un titre ou un diplôme. Il est prévu durant votre parcours de formation de vous évaluer et certifier sur les modules ICDL PCIE

VALIDATION ICDL PCIE: La certification PCIE (Passeport de Compétences Informatique Européen) est un programme de certification informatique qui évalue les compétences numériques des individus. Voici les modalités générales de la certification PCIE. Chaque examen évalue les compétences pratiques et théoriques du candidat dans le domaine spécifique du module. Les examens sont généralement administrés par des centres de test agréés. Pour obtenir la certification PCIE, le candidat doit réussir les examens correspondants aux modules choisis. Chaque module est évalué indépendamment. Une fois les examens réussis, le candidat reçoit un certificat PCIE officiel qui atteste de ses compétences informatiques dans les domaines couverts par les modules choisis.

Accessibilité PSH:

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours. Pour toute demande particulière, merci de contacter notre référent Handicap :

M. Mohamed AMGHAR à l'adresse suivante : mohamed-amghar@euroformation.fr ou par téléphone au 03 89 457 990

Intervenants(es):



Formateurs professionnels de BGE (Boutique des gestionnaires d'Enterprise) issus du domaine professionnel disposant d'une connaissance

approfondie du domaine de la création d'entreprise. Formateurs-trices techniques (hors module 1), spécialisés dans leur domaine et dans la formation.

Indicateurs de résultats :

Taux de réussite 2023:

- ✓ Taux de satisfaction 2023 : 88%
- ✓ Taux de retour : 72% soit 21 retours sur 29

Débouchés et suite de parcours :



A l'issue de la formation, les stagiaires pourront

- Créer leur propre entreprise,
- Reprendre une entreprise existante
- Poursuivre leur accompagnement au travers des chèques CREA de la Région Grand Est: Rdv sur www.grandest.fr/vos-aides-regionales/les-cheques-crea



VOTRE INTERLOCUTEUR DJAMEL AYADI

djamel-ayadi@euroformation.fr 44 rue de la sinne | 68100 MULHOUSE Tél. : 03 89 457 990



REFERENT HANDICAP

MOHAMED AMGHAR

mohamed-amghar@euroformation.fr 44 rue de la sinne | 68100 MULHOUSE Tél.: 03 89 457 990

Page 4 sur 4

